

**Axe 5** : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides

**Sous-axe 5.1** : Soutenir une approche territorialisée de la gestion des milieux humides en zone urbanisée

**Groupe thématique** : Urbanisme

**Action 36** : Approfondir la notion de conflits d'usages en zones urbaine et périurbaine

## CONTEXTE

En zone urbanisée, les milieux humides peuvent être exposés à des désordres de différentes natures : opérations de remblaiements, pollution des milieux, altération des écosystèmes (surfréquentation) et des continuités écologiques. Ces désordres peuvent révéler des conflits d'usage au niveau du système urbain ayant pour effets des pressions exercées sur le milieu humide ou opérant au sein même du milieu humide. Il s'agit de répondre à la question suivante : aux deux échelles, celle du système urbain et celle du milieu humide, quels sont ces conflits d'usage et comment les gérer ?

## OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'objectif principal de cette opération est de mieux comprendre la manière dont s'opèrent les conflits d'usages sur les milieux humides urbains et périurbains et de porter à connaissance ces éléments auprès des acteurs de l'aménagement du territoire.

Les travaux comportent plusieurs volets :

- **un état des lieux scientifiques sur la thématique « MH et conflits d'usages » - 2015-2016**

Un manque de connaissance et de compréhension des sources de conflits d'usages sont à l'évidence sources de mauvais usages et de tensions. Un état de l'art scientifique, en amont des actions de diffusion et de communication sur le thème des conflits d'usages est opportun afin de mieux appréhender la problématique, d'en définir le contour et les points prioritaires à traiter, voire d'identifier des éventuels cas d'étude. Cette étude permettra en outre d'identifier les laboratoires de recherche qui travaillent d'ores et déjà sur le sujet et peuvent être des ressources potentielles.

- **la notion de conflits d'usage sur les milieux humides en milieu urbain vue par les acteurs du territoire – 2017-2018**

Enquête territoriale : premiers échanges en face à face (stage PLA)

Élargissement et approfondissement de l'enquête puis publication.

Réalisation d'une fiche sur la notion de conflit d'usages : De quoi parle-t-on ? (en lien avec opération 34)

- **un travail d'analyse et d'approfondissement au travers d'ateliers et de séminaires ; 2018**

Repérage de quelques territoires suivant les thématiques : « Urbanisme/planification » ; « conflits entre usagers et pb de gestion »

Objectif des ateliers : A partir des éléments dégagés au travers des deux premières étapes, faire émerger entre les acteurs des pistes de solution pour mieux anticiper et gérer les problèmes de conflits.

- **l'établissement de premiers éléments de réponse : rédaction d'enseignements et publication - 2018**

Réalisation d'une seconde fiche sur les enseignements des travaux : les pistes pour mieux gérer les conflits autour des milieux humides en zone urbaine.

#### **SPECIFICITES OUTRE-MER**

RAS

#### **VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)**

A compléter

#### **PILOTE(S) ET PARTENAIRES**

##### **Pilote**

CGDD-DRI (Marie Guibert) et Cerema pour le volet état des lieux scientifiques

DGALN (Ghislaine Ferrere) pour le volet opérationnel

##### **Partenaires**

#### **GRUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE**

RAS

#### **PLAN DE FINANCEMENT**

MEDDE

**CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS**

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015-2016	Un état des lieux scientifiques sur la thématique « MH et conflits d'usages ».	En voie de finalisation fin 2017	Rapport d'étude Cerema : Conflits d'usage et milieux humides en zones urbanisées - État des lieux bibliographiques
2017 - 2018	La notion de conflits d'usage sur les milieux humides en milieu urbain vue par les acteurs du territoire « parole aux acteurs »	Programmé 2018	Relance (fin 2017) suite à la production du rapport ci-avant cité
2018	L'établissement de premiers éléments de réponse : rédaction d'enseignements	Programmé 2018	Une fiche d'enseignements

Le volet état des lieux scientifique et technique est en cours de finalisation. Le volet opérationnel visant à recenser les expériences des services opérationnels, à sérier les questions qui leur sont posées, à définir des méthodes de prévention des conflits d'usage, est engagé fin 2017. L'action est par conséquent appelée à se poursuivre en 2018, voire au delà.

**OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT**

**Observations du GT urbanisme n°1 (mars 2015) :**

En 2015, une première étape consiste à dresser un état des lieux scientifique de la notion de conflits d'usages.

Conformément à ce qui est prévu dans le PNMH, la suite de l'action pourrait reposer sur l'exploitation d'études de terrains et sur la tenue de journées d'échanges, d'ateliers pouvant être organisées par thématique, mais également par type de territoires. Il reste à définir sous quelle forme pourront être restitués les enseignements et solutions à mettre en œuvre. La notion de conflits d'usage est une thématique transversale, touchant aussi bien les problématiques de foncier, mesures compensatoires, agriculture péri-urbaine, manque de connaissance des milieux humides ... Distinguer différents niveaux de conflits, ceux liés à :

- des actions intentionnelles d'attribution d'une fonction à un milieu autre que celles compatibles avec un milieu humide (ex : aménagement urbain). Cet aspect aborde aussi bien les aspects de planification. Cet aspect pourrait prendre en compte l'urbanisation commerciale, en périphérie des villes.
- des négligences, non nécessairement intentionnelles, par exemple des remblaiements de terre qui ne sont pas opérés au bon endroit par manque de sensibilisation et de connaissance de fonctionnement du milieu.
- différents usages du milieu : fréquentation de l'espace, mauvaises pratiques de gestion, etc. Cet aspect recouvre une dimension plus sociale du conflit.

Les solutions et compromis à mettre en œuvre pour éviter/limiter les conflits comprennent la compensation. Un référentiel national recensant des mesures compensatoires est en cours de construction.

La conciliation entre milieux humides, activités agricoles périurbaines et urbanisation fera partie du périmètre de l'étude.

Enfin, la description des solutions fait appel à la notion de services écosystémiques.

**« POUR ALLER PLUS LOIN » :**

**PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)**